



# ÉCHOS DU CONSEIL

21 mars 2018  
Volume 3, numéro 6



## ADOPTION DU CADRE DE RÉFÉRENCE SUR LES PLANS D'INTERVENTION ET LES PLANS DE SERVICES INDIVIDUALISÉS

Le conseil d'administration a adopté le cadre de référence sur les plans d'intervention (PI) et les plans de services individualisés (PSI), qui précise les balises cliniques et légales devant être appliquées concernant la planification des services avec l'utilisateur, ses proches et les partenaires professionnels.

La démarche de planification des services préconisée dans ce cadre met de l'avant les principes de l'approche usager-partenaire, qui tend à impliquer davantage les usagers et leurs proches dans toutes les décisions, tant organisationnelles que cliniques.

Il rappelle l'importance des plans d'intervention comme outil de collaboration et de planification de l'intervention avec l'utilisateur, sa famille et ses proches. Il présente également des modalités de pratiques de la collaboration interprofessionnelle, qui s'avèrent souvent essentielles pour optimiser les services en vue de l'amélioration de l'état ou de la situation de la personne. Ce document s'adresse aux gestionnaires et à l'ensemble du personnel clinique du CISSS de la Côte-Nord.

Approche centrée sur la personne *Planetree* p. 1

Affichage de postes de cadres supérieurs actuellement vacants p. 2

Démission d'un administrateur p. 2

## APPROCHE CENTRÉE SUR LA PERSONNE *PLANETREE*

Le processus d'implantation de l'approche centrée sur la personne *Planetree* se poursuit. Plus de 40 personnes ont exprimé leur intérêt à participer au comité de pilotage. Les membres ont été sélectionnés en fonction de certains critères, notamment d'avoir une représentation des territoires et des différentes directions. Il y aura également des représentants des usagers. Une première rencontre est prévue le 5 avril 2018 afin de définir le mandat et les modalités du comité.

### Sondage sur la santé organisationnelle

Environ 35 % du personnel du CISSS a répondu à un sondage portant sur la santé organisationnelle. Les résultats seront disponibles d'ici quelques semaines et seront présentés au comité de direction, aux membres du conseil d'administration et aux équipes.

### Lancement officiel des valeurs

Le lancement officiel des valeurs du CISSS de la Côte-Nord a lieu les 22 et 28 mars en visioconférence sur tout le territoire afin de rejoindre l'ensemble du personnel. Cette activité permettra de dévoiler l'affiche, qui sera installée dans toutes les installations. À la suite du lancement, des activités d'appropriation des valeurs auront lieu dans les différentes installations.

**Prochaine séance  
du conseil  
d'administration :**

Mercredi 16 mai 2018  
à Sept-Îles

## AFFICHAGE DE POSTES DE CADRES SUPÉRIEURS ACTUELLEMENT VACANTS

Le conseil d'administration a autorisé l'affichage des postes d'encadrement supérieur actuellement vacants. Il s'agit des postes suivants :

- Directeur général adjoint (DGA) (responsabilité des territoires périphériques)
- Directeur des ressources humaines, communications et affaires juridiques (DRHCAJ)
- Directeur des programmes santé mentale, dépendance, itinérance et services sociaux généraux (DSMDISSG)

Trois comités de sélection seront formés afin de réaliser le processus d'embauche. Les comités seront composés de membres du conseil d'administration et de représentants du CISSS de la Côte-Nord, en l'occurrence la présidente-directrice générale adjointe, Mme Johanne Savard, et le président-directeur général, M. Marc Fortin.

Pour les postes de DGA et de DSMDISSG, le PDG sera remplacé par Mme Dyane Benoît, qui assume de façon intérimaire ces deux fonctions, possédant ainsi la connaissance fine des enjeux de ces deux directions.

## DÉMISSION D'UN ADMINISTRATEUR

M. Pascal-Simon Audet a annoncé sa démission par lettre le 3 mars dernier. M. Audet occupait le siège de « membre indépendant, compétence en vérification, performance ou gestion de la qualité » au sein du conseil d'administration du CISSS de la Côte-Nord.

Un appel de candidatures a été diffusé récemment dans les journaux afin de solliciter des personnes qui pourraient siéger comme membre indépendant au sein du conseil puisque les mandats arrivent à échéance en septembre prochain. Les procédures pour le remplacement d'un membre démissionnaire prévoient que le conseil d'administration prenne acte de la démission par l'adoption d'une résolution. Par la suite, tel que prévu dans la loi, c'est le ministre qui procédera à la nomination d'un membre indépendant.

### Présidence du comité de vérification

Étant donné que M. Pascal-Simon Audet occupait le poste de président du comité de vérification, les administrateurs ont désigné M. Claude Montigny pour le remplacer. Précisons que le président de ce comité doit être un membre indépendant.

M. Jean-Pierre Porlier a, pour sa part, accepté de siéger au comité de vérification.

Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
de la Côte-Nord

Québec 

835, boulevard Jolliet  
Baie-Comeau (Québec) G5C 1P5  
Téléphone : 418 589-9845  
Télécopieur : 418 589-8574

Visitez notre site Web :  
[www.ciass-cotenord.gouv.qc.ca](http://www.ciass-cotenord.gouv.qc.ca)

*Ce bulletin d'information est réalisé par le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord. Il présente les décisions prises dans le cadre des séances du conseil d'administration.*

*Toute reproduction est autorisée à condition de mentionner la source.*

*Pour toute information supplémentaire sur un des sujets traités, veuillez communiquer avec le Service des communications au **418 589-9845, poste 252268.***